

Le développement des « Vélo Ecoles » à la FFCT

La pratique du vélo urbain et périurbain depuis quelques années est en plein essor. La demande de la population pour une prise en compte plus large de la pratique du vélo en ville s'accroît. Soutenues par les collectivités locales, les initiatives associatives sont de plus en plus nombreuses. Face à ce constat, la FFCT soucieuse d'accompagner le développement du vélo en France, a souhaité répondre à cette nouvelle attente des pratiquants

- en modifiant ses statuts à l'AG fédérale 2013 pour la prise en compte du vélo urbain et utilitaire,
- en incitant la création des vélos écoles au sein de ses structures.

Une bonne coopération des structures fédérales permettra de faire de l'apprentissage un levier de développement du vélo et de l'éco-mobilité à moyen et long terme.

Le concept de **Vélo Ecole** ® est une réponse. La mise en place de telles structures ne peut se faire qu'avec la volonté fédérale relayée sur le terrain par les clubs locaux. A l'image de l'Ecole Cyclo pour les enfants et adolescents, la Vélo Ecole, pour les adultes et familles, est une entité à part entière, définie et reconnue par la FFCT.

®Le concept de Vélo Ecole est une marque déposée par la FFCT auprès de l'INPI depuis 2006.

Définition d'une Vélo Ecole

La Vélo école, est une structure indépendante affiliée à la FFCT ou une section d'une structure existante affiliée à la FFCT. Son objectif est de dispenser l'apprentissage de la pratique du vélo utilitaire (urbain et périurbain), dans le respect du code de la route, des règles de bonnes pratiques et du respect des autres usagers de la rue et de la route.

Ces formations peuvent s'adresser aux enfants (scolaires, centres de loisirs, etc.), aux adultes, y compris ceux issus de situations sociales défavorisées, ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite, aux non et mal voyants. Les actions de la Vélo école, peuvent être organisées en parallèle ou en complément de celle de l'Ecole de cyclotourisme.

Guide méthodologique

La FFCT a reçu délégation de l'État (Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative) pour organiser, développer, encadrer les activités liées au cyclotourisme en France auprès de tous les publics, y compris en milieu urbain et périurbain. Ses structures déconcentrées (clubs, comités départementaux, ligues), peuvent aider à la création de Vélo Ecoles et l'élaboration de projets pédagogiques liés à la pratique du vélo urbain.

Pourquoi choisir la Vélo Ecole ?

- Elle est associée à la démarche de sécurité routière,
- Elle répond à un besoin des citoyens afin de faciliter les déplacements,
- Elle est peu onéreuse au niveau de sa mise en place.
- Elle figure dans les objectifs de l'Etat, des fédérations et des collectivités, favorisant les déplacements doux,

Quelle démarche adopter ?

En tant que responsable d'un club FFCT, le principe de base est l'accord du comité directeur du club. S'agissant du développement du vélo urbain, il conviendra d'établir un premier contact avec la mairie afin de présenter le projet aux élus concernés. Ce contact aura pour objectif d'obtenir un accord de principe et connaître les interlocuteurs de la collectivité concernés. Ensuite, un projet pédagogique sera élaboré avec les personnes impliquées dans le club et le responsable de la collectivité.

Une fois le projet finalisé, le faire connaître au sein de la ville auprès des administrés (Nb : on s'adresse à des pratiquants locaux non licenciés).

Quelles modalités ?

Avant de mettre en place un projet de Vélo Ecole, il convient d'en connaître toutes les modalités : les conditions de mise en place, les intervenants bénévoles et qualifiés, le financement, l'articulation au sein du club, le programme, les acteurs concernés. Le projet pédagogique en précisera les objectifs et le fonctionnement.

Que veut-on faire ?

- Rendre l'apprentissage du vélo accessible à tous,
- Permettre aux habitants d'une commune d'être autonomes dans leurs déplacements quotidiens,
- Proposer l'activité cyclotourisme comme support éducatif.
- Faire connaître aux élus locaux et responsables de services les documents FFCT (exemple : la charte cyclable, les bons réflexes, le brevet d'éducation routière).

Comment peut-on le faire ?

Présenter aux élus et responsables de services des collectivités le projet pédagogique qui définit :

- un contenu d'enseignement sur l'éducation routière à vélo,
- le nombre, la durée des séances et les lieux d'évolution,
- les personnes concernées, l'accueil et la mise en œuvre de l'action,
- les besoins matériels (local, matériel pédagogique, kit d'éducation routière, etc.),
- la liste des intervenants (initiateurs, moniteurs, adultes expérimentés),
- un budget prévisionnel (la mairie peut apporter une aide financière),

Comme tout apprentissage, la mobilité à vélo obéit à une progression. La méthode proposée est bien évidemment adaptable en fonction du public concerné et se veut évolutive. La FFCT l'a volontairement étalée sur 10 séances afin de la faire correspondre à la convention de pré accueil et pouvoir ainsi souscrire à l'assurance pour les non adhérents FFCT.

Appréhender les déplacements en toute sécurité

La sécurité dans les déplacements est une priorité. Cet objectif se retrouve à chaque niveau d'apprentissage et dans toutes les conditions de pratique. Apprendre à rouler individuellement et en groupe permet d'acquérir plus d'assurance et d'autonomie. Les paramètres ci-dessous doivent permettre de rendre le cycliste acteur de sa propre sécurité, dans le respect de celle des autres.

MAITRISE DU VÉLO

- ✓ Maintenir son équilibre,
- ✓ Contrôler sa vitesse,
- ✓ Progresser régulièrement.

ENTRETIEN MÉCANIQUE

- ✓ Contrôler le vélo, les feins, les dérailleurs,
- ✓ Effectuer les réglages selle – guidon,
- ✓ Réparer une crevaison.

DEPLACEMENT INDIVIDUEL ET COLLECTIF

- ✓ Respecter les règles du Code de la route,
- ✓ Partager la voie publique,
- ✓ Anticiper le comportement des autres usagers.

La mobilité à vélo

MAITRISE DE L'ITINÉRAIRE

- ✓ Choisir son itinéraire,
- ✓ Anticiper les difficultés du parcours,
- ✓ Eviter les zones de forte affluence.

ÉQUIPEMENT VESTIMENTAIRE

- ✓ Choisir une tenue adaptée,
- ✓ Privilégier des vêtements clairs,
- ✓ Porter un casque.

GESTION DE L'EFFORT

- ✓ Adopter une vitesse régulière,
- ✓ Adapter sa vitesse à ses capacités physiques,
- ✓ Penser à s'alimenter régulièrement.

Apprentissage de la mobilité à vélo au sein d'une Vélo-École FFCT

L'utilisation du vélo comme moyen de déplacement quotidien est en plein essor. Cette expansion entraîne un besoin de formation, susceptible de concerner différents publics : adultes (actifs ou retraités), personnes en recherche de mobilité et d'autonomie ou scolaires, etc.

La Vélo-École peut répondre à ce besoin d'apprentissage du déplacement urbain pour permettre à tout cycliste d'acquérir plus de confiance dans ses déplacements à vélo.

Rappel des objectifs :

Etre capable de :

- se déplacer en sécurité et avec aisance en milieu urbain,
- se repérer et s'orienter en suivant son parcours,
- régler et entretenir son vélo (réglages basiques, réparations courantes).

Pour progresser dans ce contexte particulier, la Vélo-École propose un apprentissage d'une durée de 20 heures réparties en 10 séances de 2 heures. Ce volume horaire peut être modulable en fonction des contingences locales.

Chaque séance inclut un thème particulier et se décompose en 5 parties

1. Accueil et présentation
2. **Théorie** : acquisition de connaissances,
3. **Mécanique** : acquisition de savoir-faire,
4. **Pratique** : acquisition de l'autonomie à vélo,
5. **Bilan**.

Nb : le découpage horaire de la séance se fera en fonction des thèmes abordés.

1^{ère} séance

Accueil et présentation de la démarche d'apprentissage.

Théorie

Les différentes pièces du vélo, leur nom, leur fonction,

- ✓ les accessoires obligatoires, les accessoires utiles,
- ✓ l'équipement du cycliste : gilet, casque, éclairage.
- ✓ les vérifications d'usage avant de partir.

Mécanique

Contrôle du vélo, effectuer les premiers réglages (si besoin).

Pratique

Thème : acquérir des habiletés pour conduire son vélo.

Exercices en milieu protégé hors de la circulation, sur un espace aménagé :

- ✓ Prise en main du vélo : la position, l'équilibre, le pédalage.
- ✓ Exercices d'habileté pour démarrer, rouler droit, freiner, s'arrêter, redémarrer.

En fin de séance, enchaîner plusieurs fois les différentes situations sur un parcours complet.

Bilan de la séance

2^{ème} séance

Accueil et présentation de la séance

Théorie

Le placement du cycliste sur la chaussée, sa visibilité, les autres usagers, les priorités.

Mécanique

Réglages de position : hauteur de guidon, hauteur de selle.

Pratique

Thème : maîtriser son équilibre à faible vitesse.

Exercices en milieu protégé :

Conduire son vélo : rappel des exercices précédents : démarrer, rouler droit, freiner, s'arrêter, redémarrer,

Mise en place d'exercices pour acquérir de nouvelles habiletés et améliorer l'équilibre et la gestion de la vitesse :

- ✓ tenir le guidon d'une main (main gauche, main droite),
- ✓ indiquer un changement de direction (gauche, droite).
- ✓ réagir à un signal (visuel, sonore).
- ✓ dissocier le regard de la ligne de déplacement

En fin de séance, effectuer un 1^{er} déplacement encadré en milieu urbain sur un parcours sans difficulté (corde à droite).

Bilan de la séance

3^{ème} séance

Accueil et présentation de la séance

Théorie

Les règles de conduite et de déplacement,

- ✓ le respect du Code de la route, du Code de la rue,
- ✓ les panneaux pour cyclistes,
- ✓ les différentes voies cyclables.

Mécanique

Démontage, remontage et centrage des roues, vérification de la pression des pneus.

Sécurité : vérifications d'usage avant de partir (vélo, équipement du cycliste).

Pratique

Thème : emprunter un parcours avec peu de circulation et se familiariser au milieu urbain.

- ✓ appliquer les règles de conduite, respecter la signalisation,
- ✓ tenir compte des autres usagers,
- ✓ travailler l'anticipation, la prise d'information, la prise de décision,
- ✓ Suivre les consignes et les déplacements du moniteur.

Bilan de la séance

4^{ème} séance

Accueil et présentation de la séance

Théorie

La gestuelle et le verbal : signaler un danger, un obstacle, un changement de direction, un incident, un véhicule, un arrêt.

Mécanique

Réparation d'une crevaillon.

Sécurité : vérifications d'usage avant de partir

Pratique

Thème : s'insérer et rouler dans le flot de la circulation

- ✓ respecter la signalisation, les priorités, les emplacements destinés aux cyclistes, bandes et pistes cyclables, sas pour cyclistes,
- ✓ prévenir et changer de direction, anticiper le comportement des autres usagers,
- ✓ réagir à un signal (ex : feu tricolore, klaxon).

Bilan de la séance

5^{ème} séance

Accueil et présentation de la séance

Théorie

- ✓ Les cartes et plans : échelle, légende, symboles,
- ✓ le plan de ville : lecture et interprétation.

Mécanique

Contrôle des freins et des dérailleurs (câbles et gaines).

Sécurité : vérifications d'usage avant de partir

Pratique

Thème : observer les particularités du parcours et s'orienter.

- ✓ suivre un itinéraire urbain et péri urbain à partir d'un plan,
- ✓ se repérer en fonction des particularités du terrain,
- ✓ retrouver le nom des rues et suivre un itinéraire sur un plan vierge.

Bilan de la séance

6^{ème} séance

Accueil et présentation de la séance

Théorie

Création d'un itinéraire et réalisation en milieu urbain.

Mécanique

Réglage des freins (mécanisme, fonctionnement)

Sécurité : vérifications d'usage avant de partir

Pratique

Thème : observer les particularités du parcours et agir en conséquence

- ✓ s'orienter et suivre un parcours urbain préparé à l'avance par le stagiaire.
- ✓ retrouver sur le terrain et sur le plan les panneaux, les repères caractéristiques.

Bilan de la séance

7^{ème} séance

Accueil et présentation de la séance

Théorie

La trousse de dépannage : l'outillage indispensable.

Mécanique

Réglage des dérailleurs (transmission, fonctionnement).

Sécurité : vérifications d'usage avant de partir

Pratique

Thème : transmettre des consignes et maîtriser son déplacement.

- ✓ définir les gestes indiquant l'arrêt, le changement de direction, l'obstacle ou les termes utilisés pour avertir d'un danger.
- ✓ mettre en pratique la gestuelle et les consignes verbales pour assurer la sécurité lors de la sortie.

Bilan de la séance

8^{ème} séance

Accueil et présentation de la séance

Théorie

Les outils pour l'entretien du vélo.

Mécanique

Lavage et nettoyage du vélo, contrôle d'usure des pièces.

Sécurité : vérifications d'usage avant de partir

Pratique

Thème : acquérir les bons réflexes en roulant pour appréhender des situations particulières :

- ✓ tourne à gauche, tourne à droite,
- ✓ circuler dans un couloir de bus,
- ✓ utiliser les pistes cyclables,
- ✓ se positionner (à l'arrêt) pour éviter les angles morts.

Bilan de la séance

9^{ème} séance

Accueil et présentation de la séance

Théorie

- ✓ circuler dans un giratoire

Mécanique

Contrôle de jeu des roulements (roues, pédalier, direction).

Sécurité : vérifications d'usage avant de partir

Pratique

Thème : maîtriser le déplacement en groupe en secteur péri urbain.

- ✓ évoluer au sein d'un petit groupe lors d'une sortie,
- ✓ organiser la progression du groupe en sécurité sur la chaussée,
- ✓ adapter son déplacement par rapport aux autres usagers (rouler en file ou à deux de front, respecter les distances de sécurité, suivre les consignes verbales et les indications gestuelles).

Bilan de la séance

10^{ème} séance

Accueil et présentation de la séance

Théorie

Explication du parcours et des différentes situations d'évaluation.

Mécanique

Le bris de rayon : dévoilage sommaire

Sécurité : vérifications d'usage avant de partir

Pratique

Thème : évaluer les acquis de chaque participant sur un parcours urbain

Effectuer un parcours en milieu urbain. Les différentes situations rencontrées serviront de test d'évaluation pour valider le degré de maîtrise de chaque cycliste.

Bilan du cycle d'apprentissage

Attestation

Délivrance par la Vélo Ecole FFCT d'une attestation qui suit le cycle d'apprentissage

« *Je roule en sécurité avec la vélo école FFCT* »



Attestation de bonne pratique du vélo en milieu urbain

Délivrée par le club FFCT de

A (nom, prénom).....

Le/ / à

Le président de la Vélo-Ecole
(Cachet et signature)

Adaptation pédagogique en fonction du public

Différents publics peuvent être concernés par l'apprentissage :

- ✓ Adultes actifs souhaitant acquérir l'autonomie du déplacement à vélo,
- ✓ Seniors voulant conserver l'autonomie du déplacement à vélo mais qui ont des qualités physiques diminuées (manque de souplesse articulaire, arthrose, etc.),
- ✓ Personnes à mobilité réduite (ex, mal voyants, non-voyants),
- ✓ Scolaires dans le cadre d'un projet pédagogique.

En fonction du public visé, l'éducateur adaptera sa pédagogie et les situations mises en place. La connaissance du public est primordiale dans le face à face pédagogique.

L'adaptation (le coup d'œil de l'expert) est la 1^{ère} qualité de tout éducateur sportif. Cette notion s'applique à nos initiateurs. Elle sera inculquée dans les stages de formation.

Matériel conseillé pour la formation

Disposer si possible d'un local (ou salle) mis à disposition par la commune.

1. Matériel pour la formation théorique

- vidéo projecteur, écran, tableau à feuilles volantes
- ordinateur portable, rallonge, multiprise électrique,
- blocs papier et stylos.

Documents pédagogiques :

- fiches cyclistes les bons réflexes, unité sécurité, panneaux cyclistes, affiches, etc.
- plan de la ville, cartes IGN,
- DVD unité mécanique FFCT, CD divers,

Nb : à chaque adhérent inscrit à la vélo-école, il sera remis :

- 1 kit de sécurité,
 - 2 revues *Cyclotourisme* (articles sécurité),
 - documents promotionnels FFCT.
- ### 2. Matériel pour la pratique
- Une trousse de réparation (pour démonstration)
 - Vélos + casques (si besoin en prêt)
 - Gilets fluo (obligation du port pendant les séances d'apprentissage).
- ### 3. Matériel pédagogique
- Petit matériel pour jeux cyclistes : petits plots, cônes, soucoupes souples, barres souples, rubalise, etc.
 - Kit éducation routière FFCT.
- ### 4. Matériel pour la mécanique (liste non exhaustive)
- 2 pieds légers (type lobbys foot),
 - 1 caisse à outils avec : 1 jeu de clés Allen, 1 outil multifonctions, 1 dérive chaîne, 1 clé à rayons, 2 jeux de démonte pneus, 1 pompe à pied, chambres à air (24", 26", 700c (avec valves Presta et Schrader), rustines, colle, emplâtre, 1 jeu de clés plates (n° 8 à 18), 1 clé pour jeu de direction, 1 clé pour axe de pédalier, 2 clés à cônes (axes de roues), 1 clé pour démonte cassette, 1 pince coupe câbles, 1 tournevis plat, 1 tournevis cruciforme, 1 maillet, 2 câbles de freins (1 av, 1 ar), 2 câbles de dérailleurs (1 av, 1 ar), petite visserie (porte bagage, garde boue), 1 chaîne, 5 maillons, 1 petite brosse métallique, 1 rouleau de ruban adhésif, 1 bombe d'huile (spray), 1 pot de graisse à roulements, colliers rilsan, chiffons.

Récapitulatif des thèmes par séance

Théorie

- 1^{ère} séance : les différentes pièces du vélo, leur nom, leur fonction,
 - ✓ les accessoires obligatoires, les accessoires utiles,
 - ✓ l'équipement du cycliste : gilet, casque, éclairage,
 - ✓ les vérifications d'usage avant de partir.
- 2^{ème} séance : le placement du cycliste sur la chaussée, sa visibilité,
 - ✓ les autres usagers, les priorités.
- 3^{ème} séance : les règles de conduite et de déplacement,
 - ✓ le respect du Code de la route, du Code de la rue,
 - ✓ les panneaux pour cyclistes,
 - ✓ les différentes voies cyclables.
- 4^{ème} séance : la gestuelle et le verbal : signaler un danger, un obstacle,
- un changement de direction, un incident, un véhicule, un arrêt.
- 5^{ème} séance : les cartes et plans : échelle, légende, symboles,
 - ✓ le plan de ville : lecture et interprétation.
- 6^{ème} séance : création d'un itinéraire et réalisation en milieu urbain.
- 7^{ème} séance : la trousse de dépannage : l'outillage indispensable.
- 8^{ème} séance : les outils pour l'entretien du vélo.
- 9^{ème} séance : le changement de direction : tourne à gauche, à droite, franchir un giratoire.

- 10^{ème} séance : consignes pour réaliser le parcours d'évaluation.

Mécanique

- 1^{ère} séance : contrôle du vélo, effectuer les premiers réglages (si besoin).
- 2^{ème} séance : réglages de position : hauteur de selle, hauteur de guidon.
- 3^{ème} séance : démontage, remontage et centrage des roues, pression des pneus.
- 4^{ème} séance : réparation d'une crevaison.
- 5^{ème} séance : contrôle des freins et des dérailleurs (câbles et gaines).
- 6^{ème} séance : réglage des freins (mécanisme, fonctionnement)
- 7^{ème} séance : réglage des dérailleurs (transmission, fonctionnement).
- 8^{ème} séance : lavage et nettoyage du vélo, contrôle d'usure des pièces.
- 9^{ème} séance : contrôle de jeu des roulements (roues, pédalier, direction).
- 10^{ème} séance : bris de rayon, remplacement et dévoilage sommaire.

Pratique

- 1^{ère} séance : acquérir les habiletés pour conduire son vélo (milieu protégé).
- 2^{ème} séance : maîtriser son équilibre à faible vitesse (milieu protégé).
- 3^{ème} séance : emprunter un parcours avec peu de circulation et se familiariser au milieu urbain.
- 4^{ème} séance : s'insérer et rouler dans le flot de la circulation.
- 5^{ème} séance : observer les particularités du parcours et s'orienter.
- 6^{ème} séance : prendre en compte les particularités du parcours et agir en conséquence
- 7^{ème} séance : transmettre des consignes et maîtriser son déplacement.
- 8^{ème} séance : acquérir les bons réflexes en roulant pour appréhender des situations particulières
- 9^{ème} séance : maîtriser le déplacement en groupe en secteur péri urbain.
- 10^{ème} séance : effectuer un circuit en milieu urbain comme test d'évaluation.

La Vélo Ecole FFCT : Questions - Réponses

Qu'est-ce qu'une Vélo école ?

La Vélo école, peut-être une structure indépendante affiliée à la FFCT ou une branche d'activité complémentaire d'une structure existante affiliée à la FFCT. Son objectif est de dispenser l'apprentissage de la pratique du vélo utilitaire (urbain et inter urbain), dans le respect du Code de la route, des règles de bonne pratiques et du respect des autres usagers de la rue et de la route.

Ces formations s'adressent aux enfants (scolaires, centres de loisirs, etc.), aux adultes, y compris ceux issus de situations sociales défavorisées, ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite et aux non et mal voyants.

Qui est responsable de la Vélo Ecole ?

La création d'une Vélo Ecole est une émanation d'un club. Le responsable en est le président.

Qui peut intervenir et avec quelle qualification ?

L'animation peut être confiée à un cadre du club possédant le diplôme d'Initiateur Mobilité à Vélo (IMV) ou de moniteur fédéral. Les cyclotouristes expérimentés au niveau des déplacements urbains peuvent intervenir en encadrement d'appoint.

La possession d'un diplôme d'État dans l'activité est-elle obligatoire pour les intervenants (ex BPJEPS ou CQP ?

Non, pour les interventions à titre bénévole, la possession d'un tel diplôme d'État n'est pas obligatoire. Un diplôme d'État n'est obligatoire que pour les interventions contre rémunérations (vacations).

Comment devient-on Initiateur Mobilité à Vélo ?

En participant à un stage de formation spécifique dont le contenu est détaillé dans le plan de formation FFCT. Chaque année la commission nationale de formation (CNF) valide les stages de formation IMV mis en place sur le territoire.

Nb : un certificat de qualification professionnelle (CQP) est créé à l'initiative de l'instance de coordination de la mobilité à vélo, regroupant plusieurs organismes : CVTC, FFCT, FUB, MCF.

Faut-il déclarer la structure à la fédération ?

Le club est affilié à la FFCT. La déclaration de la VE n'est pas une obligation mais elle est conseillée, dans un souci d'identification.

A quels moments peut-on faire fonctionner la Vélo Ecole ?

La Vélo Ecole peut fonctionner chaque jour et le week-end en fonction du public concerné et surtout de la disponibilité de l'encadrement. Des horaires et un planning précis seront arrêtés par les responsables et portés à la connaissance du public.

Quel type d'activité peut-on proposer dans le cadre d'une Vélo Ecole ?

La connaissance et la technologie et la mécanique du vélo, la maîtrise de l'engin, la lecture de carte, de plan, l'orientation en milieu urbain, l'éducation routière, les règles du déplacement à vélo, le respect du Code de la route et de la rue, le déplacement en ville, l'anticipation, la place dans le trafic, les dangers potentiels, etc.

Comment organiser l'activité ?

Il est nécessaire de définir et préciser :

- un contenu d'enseignement avec une progression dans l'apprentissage,
- le nombre d'heures pour réaliser ce projet (ex : 10 séances de 2 heures),
- la période des interventions (ex : d'avril à juin 2014),
- les catégories d'âges concernées (Jeunes, adultes, débutants, réapprentissage),
- les lieux d'évolution (milieu protégé, milieu urbain)
- le nombre maximum de personnes encadrées par séance (ex : 6).

Combien un éducateur peut prendre de stagiaires par séance ?

Pour des raisons de sécurité et pour favoriser l'apprentissage de bonnes conditions, nous préconisons que le groupe de stagiaires ne devrait pas être supérieur à 5 (voire 6 maxi) par éducateur (initiateur mobilité à vélo) à chaque séance. L'idéal serait de proposer un accueil avec deux éducateurs pour 10 ou 12 stagiaires. Concernant la programmation, la Vélo Ecole' peut proposer une ou deux séances par semaine.

À qui doit-on présenter le projet de vélo école ?

Au maire de la commune et responsables des services concernés (transports, sports, affaires sociales, solidarité active) ou au responsable de l'intercommunalité si la compétence est déléguée.

Qui peut financer la Vélo Ecole ?

En premier lieu, les participants. Cependant la commune peut accorder une aide financière à la VE pour son fonctionnement. Le club peut également participer financièrement, soit sur ses fonds propres, soit par des aides d'organismes publics (ex : CNDS), par la fourniture de matériel pédagogique, accessoires, casques, etc.

Faut-il passer une convention avec la commune ?

Ce n'est pas une obligation mais c'est fortement conseillé, pour formaliser le partenariat entre la commune et le club FFCT. La convention permettra également de faire connaître le fonctionnement de la structure aux habitants de la ville.

Comment les activités sont-elles assurées ?

Comme toute animation organisée par un club de cyclotourisme affilié à la FFCT, les activités de la Vélo école sont assurées par le contrat d'assurance fédérale ALLIANZ (n° 49924439).

Comment sont assurés les participants et les encadrants ?

Dans le cadre d'une convention de pré accueil souscrite par le club auprès de la fédération, les participants sont couverts pour 10 séances, selon les garanties du contrat. Les cadres fédéraux (animateurs, initiateurs, moniteurs, instructeurs) sont couverts par leur licence et par l'assurance de la FFCT, lors de l'encadrement des activités.

Faut-il licencier les pratiquants ?

Les participants qui sont inscrits dans le cadre de la convention de pré-accueil n'ont pas l'obligation d'être licenciés. Au-delà des 10 séances prises en compte, la licence F.F.C.T. est obligatoire pour poursuivre les activités au sein du club. La convention de pré-accueil est un outil fédéral qui doit permettre au club de faciliter la création assortie d'une aide fédérale de 150€.

Certains participants souhaiteraient participer mais ils n'ont pas de vélo personnel, comment faire ?

Chaque participant doit en principe disposer de son propre vélo. Mais pour l'initiation il est conseillé à la VE de posséder quelques vélos qui pourront le cas échéant être prêtés aux débutants et/ou aux personnes en situation précaire ainsi qu'aux personnes dont le matériel serait endommagé.

Quels sont les responsables fédéraux et cadres techniques que vous pouvez contacter ?

- Délégué général commission nationale sécurité : Jacques FOURNA j.fourn@ffct.org
- Directeur technique national : Jean-Michel RICHEFORT jm.richefort@ffct.org
- Présidente commission structures : Roselyne DEPUCCIO roselyne.depuccio@ffct.org
- Membre commission nationale sécurité : Monique LORIDE monique.loride@wanadoo.fr
- Membre commission nationale sécurité : Maurice TAILLEFER taillefer.maurice@neuf.fr
- Membre commission nationale sécurité : Jean-Claude HAMON jean-claude.hamon2@orange.fr
- Président commission nationale formation : Claude ROBILLARD clauderobillard@ffct.org
- Conseiller technique national : Yvon DURAND y.durand@ffct.org